

Informations de base

2023/2858(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Exigences applicables à l'entrée dans l'Union de miel, de viande, de produits hautement raffinés, de capsules de gélatine, de produits de la pêche ainsi que les exigences en matière d'attestation privée; Exigences en matière d'attestation privée applicables aux produits composés exemptés des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers

Complétant [2013/0140\(COD\)](#)

Subject

2.80 Coopération et simplification administratives
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire
3.10.08.01 Alimentation animale
3.10.09.02 Phytosanitaire, phytopharmacie
3.10.10 Alimentation, législation alimentaire
4.60.04.04 Sûreté alimentaire

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur